

INFORMATIONS

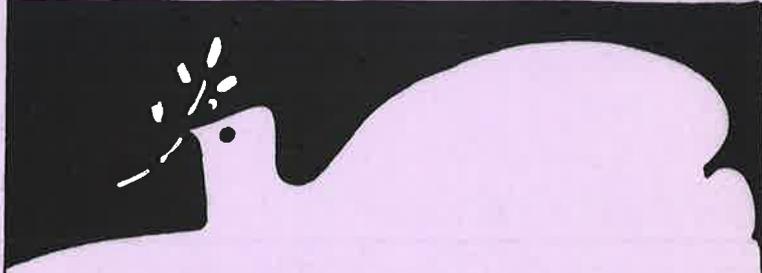
comité régional midi-pyrénées

CGT

BOURSE DU TRAVAIL : 19, place St-Sernin - 31070 TOULOUSE cedex

N° 77 - FEVRIER 1991

RENFORCEMENT
LUTTES
PAIX



**POUR LA PAIX,
ET LES
REVENDEICATIONS :
AGIR,
SE SYNDIQUER.**

CGT MIDI-PYRÉNÉES

SANS ATTENDRE

Tout confirme qu'il n'y a aucune pause à opérer dans la bataille revendicative.

Partout sur chaque lieu de travail, les politiques d'austérité et de rigueur, s'accroissent.

Suppressions d'emplois, nouvelle augmentation du pouvoir d'achat, annonce d'un possible "impôt guerre", aggravation des conditions de travail, C.S.G. en février, Livre Blanc sur les retraites...

Etre à l'initiative avec plus de salariés unis, plus de forces organisées dans la C.G.T., apparaît mieux comme une nécessité. En témoignent, les 259 adhésions nouvelles réalisées en janvier et les 7 bases nouvelles dans les 8 départements de la région.

Il s'agit-là de débuts encourageants. Tout nous invite à les amplifier.

De même, davantage de nos organisations, font l'expérience concrète que notre pratique démocratique et revendicative mise en oeuvre avec les salariés, est de nature à surmonter des obstacles, à faire avancer les revendications, ou à freiner, ou mettre en échec les objectifs patronaux, ou gouvernementaux.

La guerre du Golfe, n'efface pas cette réalité et n'occulte pas notre démarche, tout au contraire.

Les exemples sont de plus en plus nombreux, où dans les entreprises, le patronat se sert de cette situation, pour tenter d'amplifier et régression, et mauvais coups.

La responsabilité des militants, des syndiqués C.G.T., n'en n'est que plus grande.

Bien sûr que les choses ne vont pas de soi, mais, tous et toutes doivent être les animateurs, les syndicalistes pour que, partout les salariés, fassent plus et mieux entendre leur voix, afin d'exprimer leurs besoins et d'affirmer les exigences communes.

Il ne faut pas moins de C.G.T., mais plus de C.G.T. sur chaque lieu de travail, afin de tenir la totalité du terrain qui est le nôtre, avec en priorité tous nos syndiqués en possession du FNI dans les jours qui nous séparent de la fin février.

Avec une C.G.T., à fond contre la guerre, faisant signer télégrammes et pétitions,

Une C.G.T., qui ne lâche pas sur les revendications,

Une C.G.T., qui prend des initiatives pour se renforcer.

Nos U.L., ont ainsi un rôle tout particulier pour aider à impulser ce style de travail à l'entreprise.

En fait, nous avons beaucoup à dire et à faire. Nous refusons la guerre qui tue là-bas les hommes, les populations et l'addition qu'ils veulent faire payer ici par les salariés et les contribuables.

Nous repoussons la dégradation économique et la facture de l'austérité qui fait mal aux hommes, aux industries et aux régions.

Se doter d'une force organisée plus grande, plus lucide sur les enjeux, plus active, est l'élément de réponse adéquat.

Des syndiqués décideurs, en nombre, responsabilisés, sont le moyen de débattre avec la masse des salariés dans la diversité de leurs catégories.

Depuis le déclenchement de la guerre, une énorme pression s'exerce sur le monde du travail et la population.

La fatalité et la crainte sont cultivées pour faire accepter cet engrenage de mort et justifier de nouvelles attaques contre les salariés, l'emploi et les libertés.

Les réponses efficaces, nous ne pouvons les apporter à quelques-uns.

Tout nous renvoie donc à nos syndiqués, leur rôle, leur place et la dynamique des directions de syndicats.

FRANCOIS CANEZIN,
Secrétaire Régional.

Donner une impulsion forte à notre campagne SOUSCRIPTION - ADHESIONS

Après bien des difficultés, des incompréhensions, qui ne sont pas toutes levées, la campagne de souscription/adhésion, lancée par la confédération, démarre et commence à porter ses premiers fruits.

Rappelons ici les raisons qui ont conduit le bureau confédéral à soumettre cette initiative à la CE de la C.G.T. qui l'a approuvée.

"Les besoins financiers sont considérables. Dans de nombreux cas, leur insuffisance conduit à renoncer à des initiatives pourtant indispensables, ou à les réaliser, au détriment du règlement régulier des cotisations, à rechercher des expédients à portée limitée, etc..." (FR.DUTEIL C.E.C.G.T. DU 4/12/90)

Il faut sortir de cette situation dangereuse pour toute la C.G.T., au plus tôt et faire face aux échéances immédiates.

L'EFFORT DE TOUS ET DE CHACUN

Nous faisons des efforts pour que les luttes, l'élaboration des revendications se réalisent sur une base démocratique, avec les syndiqués, les salariés.

De la même façon, nous développons nos efforts pour le renforcement de la C.G.T., l'activité vers les catégories, la vente de la VO.

La souscription nationale C.G.T. doit être vue avec le même souci et en sachant, les premiers exemples le démontrent, que l'on ne s'adresse pas sans résultats aux salariés.

S'adressant à tous les syndiqués de la C.G.T., Henri KRASUCKI rappelle la force et les faiblesses de notre centrale, face aux enjeux actuels.

IL FAUT LA REMETTRE ET EN DISCUTER AVEC CHAQUE SYNDIQUE.

Et intervenant, au plan financier, sur la souscription, il précise que cette campagne s'inscrit dans la durée.

"...C'est la raison pour laquelle, nous animons un intense effort de syndicalisation et simultanément, nous avons engagé une souscription nationale permanente".

UN ECUEIL A EVITER.

NE PAS PENSER A LA PLACE DE CEUX QUE NOUS DEVONS INTERPELLER FRATERNELLEMENT.

C'est encore trop souvent le cas dans nos directions de syndicats.

**30 FRS par voix obtenues par la C.G.T.
lors des élections professionnelles**

CE N'EST PAS INACCESSIBLE !

Il y a un bon moyen pour cela :

- être sur le terrain, proche des salariés.
- débatte avec eux de leurs revendications et de leurs soucis,
- définir avec eux les initiatives de lutte à engager...

**OUI, DECIDEMENT,
POUR FAIRE CELA DANS L'ESPRIT DU 43 EME CONGRES,**

NOUS AVONS BESOIN DE TOUS NOS MILITANTS ET DE TOUS NOS SYNDIQUES !

Formation Professionnelle :

Un enjeu dans la Bataille Revendicative

Les négociations nationales sur la FORMATION PROFESSIONNELLE, se sont ouvertes officiellement le 22 OCTOBRE 1990 et Jean-Louis GIRAL y a annoncé clairement le contenu: au nom d'un "toiletage" du dispositif de formation professionnelle continue, de la nécessité de mettre à plat les nombreux textes et avenants, intervenus au cours des 20 ans d'activités, **dégligner le DROIT à la formation.**

Ceci se fera en distinguant deux types de formation :

- les formations adaptation au poste de travail qui continueraient de relever du financement de l'entreprise et auraient lieu sur le temps de travail.
- les formations "qualifiantes" pouvant entraîner un déroulement de carrière pour lesquelles il y aurait "co-investissement", c'est-à-dire que **tout ou partie serait réalisé sur le temps libre et/ou sur les deniers personnels des salariés.** Ceci reviendrait à payer à l'avance une hypothétique augmentation de salaire !

Depuis le 22 OCTOBRE 1990, environ 15 réunions de groupes techniques ont eu lieu pour finalement revenir le 5 février 1991 à la case départ.

Les groupes techniques devaient lister les sujets à inscrire à l'ordre du jour des négociations. Celles-ci en vérité porteraient sur l'ordre du jour souhaité par le patronat dont pour l'essentiel l'idée du co-investissement.

Ce sont les congés qui sont clairement "dans le collimateur". Par ailleurs, le patronat entend conserver la main-mise sur les contenus de formation et annonce clairement que "le plan de formation restera de la seule responsabilité du chef d'entreprise".

L'ENJEU EST DONC CLAIR.

- Les entreprises ont besoin d'une élévation des qualifications du fait des retards de la France, de décennies de politiques éducatives sans moyens suffisant, des perspectives européennes et de la concurrence.

L'OBJECTIF EST DATÉ: conclusions prévues le 2/7/91, pour un accord sur cet objectif essentiel, outre un certain nombre de questions annexes dont par exemple, les formations en alternance pour les jeunes. A ce sujet, il s'agirait de substituer au SIVP, une formule "canada dry" d'une appellation différente, mais poursuivant les mêmes objectifs.

LA C.G.T. A RAPPELE SES REVENDICATIONS PRIORITAIRES:

- Droit décisionnel des CE, obligation de négocier sur la formation dans l'entreprise et principe de 10 % du temps de travail consacré à la formation.
- Augmentation de la contribution légale à 2 % de la masse salariale.

- Réexamen du CIF.
- Réexamen des formations en alternance pour les jeunes et dispositions spécifiques pour les personnels d'encadrement.
- Reconnaissance des qualifications dans les grilles de classification et les salaires.

Cinq réunions sont programmées d'ici l'été. **La volonté de tous est d'aller au pas de course.**

La C.F.D.T. a déjà donné son accord sur le principe de co-investissement, F.O. a dit "il faut regarder". La C.G.C. et la C.F.T.C., n'ont pas soufflé mot du sujet comme si le problème n'avait pas été évoqué!

Voyons clairement qu'il n'y aura aucune négociation réelle et seulement recul pur et simple si nous ne sommes pas en capacité de mobiliser. Il en va sur cette question comme sur toutes les autres: placer la négociation sous la pression est indispensable si nous ne voulons pas que s'opère un recul de 20 ans.

COMMENT MOBILISER.

Jeanine MAREST a bien insisté dans le rapport au C.C.N. sur cette nécessité de faire exercer cette pression des salariés pour peser sur le cours des négociations.

Sinon, le 2 Juillet 1991, le droit à la formation sera consommé et s'opérera un transfert pur et simple sur les salariés de la charge de la formation.

Il faut avoir en mémoire ce que nous avons souligné à la CE Confédérale de juin 1990 sur le dévoiement de la formation professionnelle continue, l'utilisation des dispositifs pour en faire un outil de la GPE - telle que conçue par les directions d'entreprises avec des effets exclusivement négatifs pour les salariés, entraînent compression d'effectifs, tri des personnels etc...

Il faut revenir à ce que nous avons dit sur la nécessité de se réapproprier les plans de formation et de poser la question des contenus.

Nous pouvons nous saisir de ces négociations pour faire choc parmi les salariés, afin de nous battre pour maintenir et élargir le DROIT.

Comment le faire :

- Il nous faut d'abord informer massivement les salariés qui ignorent les enjeux.

Utiliser la VO du 10 Février qui contiendra un dossier, OPTIONS qui prépare les Rencontres du 28 Mars.

Le prochain courrier confédéral contiendra un matériel d'explication, un modèle de pétition destiné à engager le débat avec les salariés.

Il faut susciter les discussions:

° dans les instances représentatives: demander des réunions extraordinaires des CE pour faire le bilan des plans de formation, avancer les exigences, exprimer le refus de ce qui se prépare.

° pour inciter à intervenir vers les directions d'entreprises, les chambres patronales.

° pour faire pression sur les autres organisations syndicales qui se disaient le 5 au soir "pas mécontentes".

Si nous avons pris du retard dans nos interventions sur ces questions, elles ne constituent pas en revanche le sujet qui intéresse le moins les salariés: c'est même un thème qui monte fort dans les revendications de nombreuses catégories et l'attaque patronale est claire autour de l'idée du co-investissement.

Nous pouvons donc faire monter simplement deux exigences:

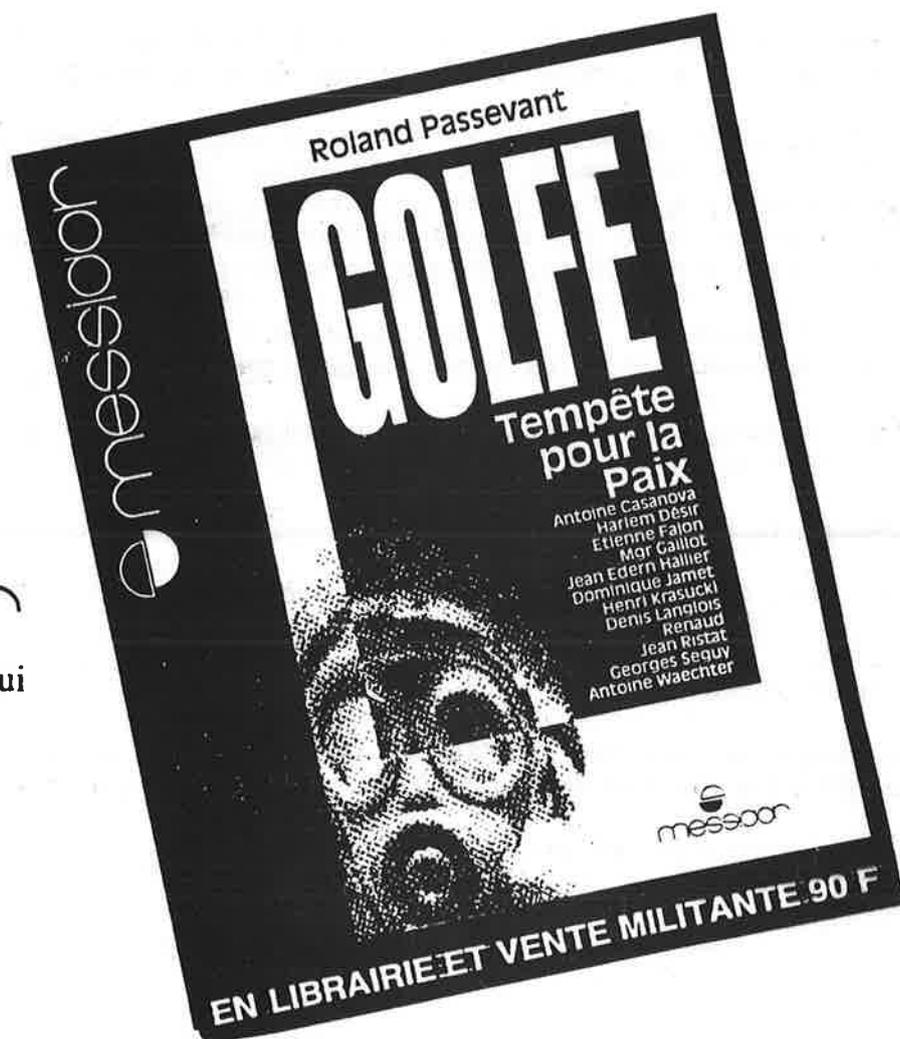
-La réponse aux besoins de formation des salariés et des droits pour les CE et les organisations syndicales.

-Le maintien des formations sur le temps de travail et l'élévation du financement par les entreprises.

Il s'agit donc maintenant de faire jouer les co-responsabilités pour des interventions conjuguées des fédérations, unions départementales, régions, afin d'intervenir concrètement à l'entreprise, et d'inscrire cette question dans toute notre démarche revendicative en lien avec notre action contre la guerre.

A ce sujet, soulignons que personne ne peut prétendre que la situation dans le Golfe motive la démarche patronale !


messidor
Le Livre Politique Aujourd'hui



LIBERTÉS

REFUSONS L'ARBITRAIRE

EMPÊCHONS LES MAUVAIS COUPS DU GOUVERNEMENT ET DU PATRONAT

Gisèle BERGES, SECRETAIRE GENERALE de l'U.D. DU GERS, se voit assigner aux Prud'Hommes pour s'entendre condamner à verser à l'administrateur judiciaire de l'ex-GASCO-TUBES, la somme de 75 millions de centimes.

En effet, celui-ci, chargé de régler la liquidation judiciaire suite au dépôt de bilan de la coopération ouvrière, dans un esprit revanchard qui ne fait aucun doute, accuse Gisèle BERGES et la C.G.T. d'avoir fraudé le contrat de détachement syndical dont elle bénéficiait pour assurer son mandat syndical.

Il réclame à Gisèle BERGES et à la C.G.T., dans une action juridique, qui n'a pas de précédent au plan syndical, le remboursement des 5 années de salaires ainsi perçus.

Cette attaque d'une extrême gravité fait suite à la scandaleuse condamnation de Jean-Pierre COMBEBIAC, Secrétaire du SYNDICAT DU LIVRE DE TOULOUSE et de plusieurs salariés de verser à PRADAS, patron du JOURNAL DE TOULOUSE, 135 millions de centimes de dommages.

C'est aussi la condamnation de Michel SALVAYRE, SECRETAIRE GENERAL de l'U.D. DE L'AVEYRON, pour diffamation et 3 500 F de dommages, pour des faits amnistiés et pour avoir dénoncé la responsabilité d'un patron dans la mort d'un jeune travailleurs lors d'un accident du travail.

C'est donc bien l'Organisation Syndicale, au travers des principaux dirigeants de notre région, qui est visée.

En effet, il s'agit d'une offensive cohérente du patronat et du gouvernement, afin de réduire au silence, le seul syndicat qui lutte avec les salariés.

C'est bien parce que ces luttes mettent en échec les objectifs du capital et le remodelage de la société française, qu'ils veulent opérer! La nécessité d'accélérer le processus d'une société à deux vitesses à la veille de l'échéance du marché unique de 93, renforce leur volonté de réprimer féroce toute action syndicale, toute expression de lutte.

Il y a ces attaques frontales d'une extrême gravité, et celles toutes aussi graves dans le domaine législatif. C'est ainsi que le gouvernement entend faire accepter le projet de Loi SOISSON, sur les relations sociales à l'entreprise, à la session de printemps de l'assemblée nationale.



SERVICE DE PRESSE

DECLARATION DU COMITE REGIONAL C.G.T. MIDI-PYRENEES

Nous assistons depuis plusieurs mois, à une offensive patronale contre les libertés syndicales, droit de grève, droit de manifester, La répression syndicale est féroce ! En effet:

La scandaleuse condamnation du Secrétaire du SYNDICAT C.G.T. DU LIVRE DE TOULOUSE et les salariés de PUBLICOM, à verser à PRADAS, patron du PUBLICOM, du 31 et du JOURNAL DE TOULOUSE: 135 millions de centimes.

La condamnation du SECRETAIRE GENERAL DE L'AVEYRON, à des dommages et intérêts pour diffamation concernant des faits amnistiés; Aujourd'hui, la SECRETAIRE GENERALE DE L'U.D. DU GERS, est assignée par les administrateurs judiciaires de l'ancienne coopérative ouvrière de GASCOTUBES, devenue GERSTUBES, pour s'entendre condamner à la somme de 75 millions de centimes en remboursement des salaires perçus dans le cadre de son détachement syndical. L'exercice du mandat de SECRETAIRE GENERALE DE L'UNION DEPARTEMENTALE, que lui ont confié les syndicats du GERS, est remis en cause!

Le COMITE REGIONAL C.G.T. MIDI-PYRENEES, tien à exprimer sa colère, son indignation, face à de telles attaques qui n'ont, en ce qui concerne GISELE BERGES, aucun précédent juridique. Il tient également à exprimer à GISELE BERGES, à la direction et aux syndicats de l'U.D. DU GERS, son entière solidarité dans la lutte qu'ils ont engagée pour empêcher ce nouveau coup, d'une extrême gravité. Les salariés de la FILPAC, ainsi que ceux du département de la HAUTE.GARONNE, seront également en lutte le 30 JANVIER 1991.

Ces attaques intolérables et qui se multiplient, visent aujourd'hui, on le voit bien, les dirigeants de l'organisation syndicale dans notre région.

Le patronat, les pouvoirs publics, le gouvernement, qui a versé à PRADAS, patron du 31, 300 millions de centimes au titre de dommages et intérêts, ne renoncent pas dans leur entreprise de remodelage de la société, dans la mise en oeuvre de leurs objectifs. En frappant la C.G.T., ses militants, ils veulent intimider les salariés, faire en sorte qu'ils renoncent à lutter.

Tout a été utilisé dans le cadre du conflit de GASCOTUBES pour faire plier les salariés et la C.G.T., En vain, la direction de la nouvelle entreprise a dû, par décision ministérielle, réintégrer les militants de la C.G.T. qu'elle avait licencié. S'en est trop, pour ce patronat revanchard qui tente aujourd'hui de régler ses comptes sur le dos de notre camarades et de la C.G.T. Peut-être et sans doute, est-ce en perspective de nouveaux mauvais coups contre l'emploi des salariés GERSTUBES!

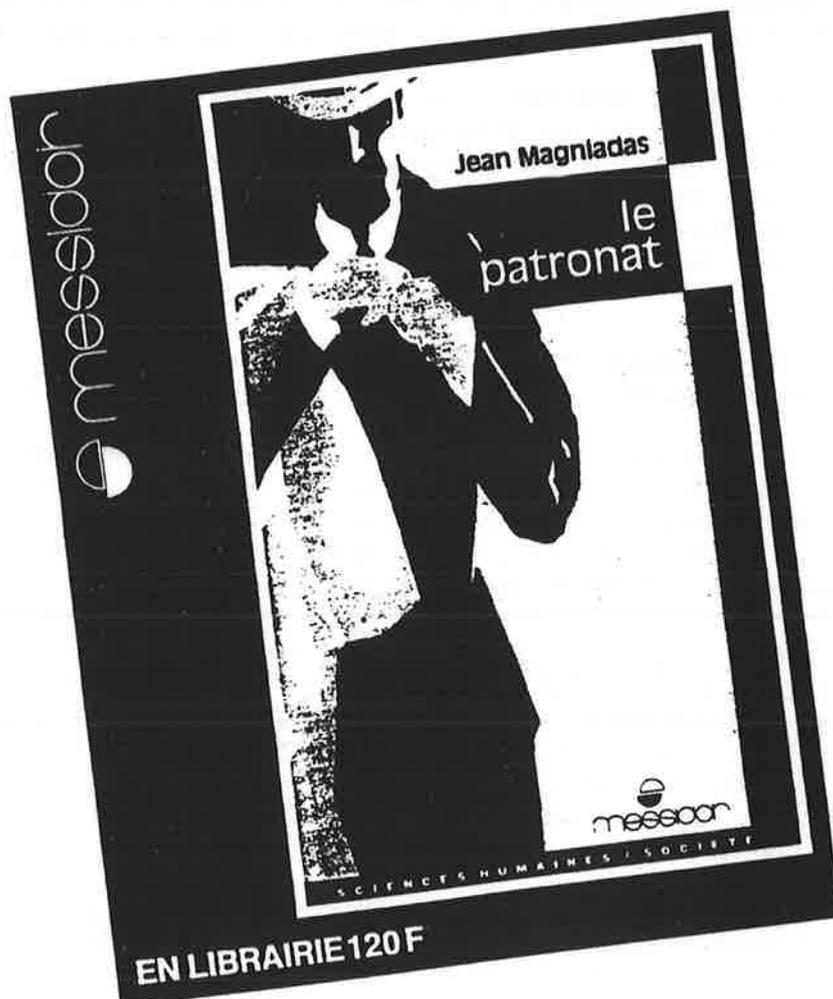
Le Préfêt du GERS, qui s'était engagé à ce qu'il n'y ait aucune poursuite contre les militants, cautionne par son silence, l'offensive patronale du GERS.

Tout comme aujourd'hui, le gouvernement et le patronat, entendent profiter de la situation de guerre, pour imposer une austérité renforcée avec la régression du pouvoir d'achat, des salaires, retraites, une nouvelle vague de suppressions d'emplois dans la Région.

En même temps, le patronat, les directions d'entreprises publique et administrations, au nom et prenant prétexte des évènements du Golfe, entendent remettre en cause les libertés syndicales et démocratiques. Il est urgent que les salariés de notre région, agissent comme ils l'ont déjà fait, c'est à l'action pour LA PAIX - LES LIBERTES et l'EMPLOI que le COMITE REGIONAL C.G.T. MIDI-PYRENEES, les appelle à participer massivement!


messidor

Le Livre Politique Aujourd'hui



LA CIOTAT EN MIDI PYRENEES

Plus d'une dizaine de rencontres, débats, avec quelques 500 militants d'entreprises ou des UD de 5 départements de notre région, des initiatives de masse aux portes des entreprises comme à FIGEAC, chez RATIER, à la SAM, DECAZEVILLE ou AIRFORGE (FORTECH) à PAMIER.

1700 signatures de plus de la carte pétition qui s'ajoutent aux 120 000 déposées chez le Premier Ministre, lors du dernier CCN. Une expression de la C.G.T. dans les organes locaux de la presse écrite et parlée. Près de 45 000 FRS de collectés sur la région...

Voilà succinctement le très positif bilan de la venue en MIDI-PYRENEES les 5, 6 et 7 FEVRIER d'une délégation des Chantiers Navals de LA CIOTAT.

Cette initiative, on le sait, entrainé dans le cadre de la décision prise par la Confédération, la Fédération de la Métallurgie, et l'UD des BOUCHES-du-RHONE, de ce "Tour de France", afin de donner toute la dimension nationale à ce dossier.

Solidarité morale, solidarité financière, oui, et on a pu le vérifier que ce n'était toujours pas un vain mot chez nous: les 45 000 FRS collectés, c'est l'argent de la lutte, des moyens pour gagner. Cette solidarité-là, est donc précieuse et indispensable, mais cela a aussi ses limites dans la mesure ou dans toutes les entreprises, chacun est confronté aux pires difficultés et à des graves préoccupations qu'amplifie cette sale guerre.

Aussi les débats ont révélé une autre dimension de la solidarité, beaucoup plus profonde celle-là, c'est-à-dire les véritables convergences d'intérêt et de lutte, celle de LA CIOTAT et celle à la base de toute notre activité revendicative.

Convergence, interprofessionnelle de toute une région qui porte leur lutte,

Convergence ici et similitudes avec l'Aéro, relevées dans une déclaration commune adoptée par les deux syndicats (LA CIOTAT - AEROSPATIALE).

Même lutte pour imposer 2000 emplois à LA CIOTAT, que 150 à l'ASLSTHOM ou 600 à la SOCATA à TARBES.

Convergence de lutte également avec des agents des PTT ou d'EDF sur la base de quels services publics pour répondre aux besoins du pays, de son industrie. Parallèlement, tout affaiblissement du potentiel industriel national, contribue à fragiliser en retour, ces mêmes services publics.

Convergence apparue également à AIRFORGE où il n'y a pas si longtemps on fabriquait encore des pièces pour la construction navale et où il n'est pas interdit de penser que l'on pourrait ainsi compenser les effets négatifs de la mono-industrie.

Au fond, toutes ces luttes combattent une même politique arrêtée à BRUXELLES qui joue la finance contre les hommes, leurs salaires, leurs emplois, contre les industries. Convergences des luttes nécessaires donc pour espérer, dans la navale, l'aéro, la sidérurgie, le ferroviaire...et les autres branches, la reconquête d'une capacité productive, répondant aux besoins du pays.

C'est celà la dimension profonde de la solidarité dont l'expression la plus efficace, réside dans le développement des luttes dans chaque entreprise à partir des besoins des travailleurs.

Débattre de ces choses-là, cela a fait du bien à nous tous. A Marc, Xavier Alain et les autres également, ils nous l'ont dit, ils gagneront, on en a tous besoin.

ARIEGE: INITIATIVE, A AIR-FORGE PAMIERS. 438 SIGN. 5000 F COLLECTES. RENCONTRE AVEC DIRECTION U.D.
AVEYRON: INIT. CHEZ BOSH. SAM. ASSEMBLEE MILITANTS A L'UD- CONF. DE PRESSE. 11 050 F COLLECTES
HTE. GARONNE: INITI. AEROSPATIALE. EDF. PTT. ABG SEMCA... A.G. DES RETRAITES. 835 PETITIONS. 12 494 F COLLECTES. 320 MILITANTS ET SYNDIQUES RENCONTRES.
LOT INITIA. RATIER. LARVIE. ASS. MIL. A L'UD. 290 SIGNATURES. 9 230 F COLLECTES. 60 MILITANTS RENCONTRES.
HTES. PYRNEES: INITIAT. ALSTHOM - AS. MILIT. A L'UD. CONF. DE PRESSE. 128 SIGNATURES. 7 200 F COLLECTES. 80 MILITANTS RENCONTRES.

Hautes-Pyrénées

Le tour de France CGT de La Ciotat

Les délégués CGT des chantiers navals de La Ciotat font leur tour de France. Forts de leur expérience militante après 860 jours de lutte, ils parcourent la France à la rencontre d'autres salariés, pour exprimer leur point de vue sur le maintien et le développement de l'industrie navale française. Les militants CGT des HP ont invité hier soir à un débat-apéritif deux de ces Ciotadiens, Alain Toche et Xavier Serralbo, qui ont pu rapporter à Jean-Luc Ambrosini et ses amis « les convergences de lutte entre l'ensemble des travailleurs des entreprises françaises ».

(Photo Ph.D.)



G

RAND TOULOUSE

Aveyron

VIE SYNDICALE

Le tour de France des « Normed »



Après quelques étapes dans le département, les CGT de La Ciotat ont donné une conférence de presse dans les locaux de l'Union départementale, où Michel SALVAYRE les a reçus...

(Photo « La Dépêche ».)

MEETING DE LA CGT

Aujourd'hui, ceux de La Ciotat

Avec le tiers naval l'un des que la Fr reprenneur candidat. puyé par des Boucl nu par les pourtant r nement qu à empêch. chantiers. que les g en grève.

Jeudi, c syndicat ron, com se rendr partemen tour de Fr ulariser la que la rel navale en

selon l'ensemble des experts internationaux. 2.000 emplois directs sont en jeu, 6.000 avec les emplois induits, indique, avec l'accent, le militant de La Ciotat...

Et parce que, pour eux, il s'agit de préserver en plus l'indépendance de la France, ils continuent la lutte. Les Aveyronnais ont participé en organisant la solidarité. Plus de 10.000 francs ont ainsi pu être récoltés.

Aujourd'hui, à 14 h 30, à la bourse du travail, place Saint-Sernin, se tiendra une réunion-débat publique, animée par une délégation de salariés de La Ciotat.

Cette action s'inscrit, comme leur passage dans plusieurs entreprises de la Haute-Garonne, aujourd'hui, dans le cadre du tour de France qu'ils ont entrepris.

Afin de populariser leur lutte pour la réouverture des chantiers navals, la création de six mille emplois, la relance de l'industrie navale.

La section syndicale CGT d'EGF Toulouse ville appelle les retraités à participer au meeting-débat à la bourse du travail.

LISTE ADMINISTRATEURS C G T CRAM

TITULAIRES:

GRAU DANIEL	U.D. 81
PETIT ELIANE	U.D. 31
BESSIERE PIERRE	U.D. 09
LAPORTE JEAN.CLAUDE	U.D. 12
GADESAUD RENE	U.D. 46

SUPPLEANTS:

MONTFERRER ORCHIDEE	U.D. 81
DELAGRANGE RAYMOND	U.D. 09
SANS JACQUES	U.D. 31
PORTAL ANNE.MARIE	U.D. 82
PARTIMBENE JEAN.PAUL	U.D. 12

ooo00ooo

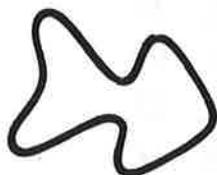
A NOTER:

DANIEL GRAU, a été désigné Administrateur Suppléant à la CAISSE NATIONALE ASSURANCE VIEILLESSE.

MIQUEL MICHELE, a été désignée Administrateur Titulaire de la CAISSE d'ALLOCATIONS FAMILIALES

AFFICHE DISPONIBLE DANS LES
U.D.

POUR LES PANNEAUX SYNDICAUX,
POUR SOUTENIR AUSSI LA
CAMPAGNE DU MILLION DE
TELEGRAMMES.



**POUR LA PAIX,
ET LES
REVENDEICATIONS :
AGIR,
SE SYNDIQUER.**

CGT MIDI-PYRÉNÉES

DECLARATION COMMUNE C.C.O.O. CATALOGNE - CGT MIDI PYRENEES

A la suite de la Journée Internationale contre la guerre du Golfe du 26 janvier 1991, les Commissions Ouvrières de Catalogne et la CGT de Midi-Pyrénées déclarent:

La guerre dans la Golfe doit cesser immédiatement. Les troupes présentes, les contingents humains et matériels de nos deux nations respectives, doivent se retirer.

Les gouvernements de nos deux pays doivent agir avec force, pour ouvrir par la négociation une issue à la guerre. C'est la seule solution possible au moyen d'une conférence internationale.

Le retrait de l'IRAK du KOWEIT, doit être obtenu, ainsi que la liberté et la paix pour l'ensemble des peuples de la région.

La guerre du Golfe ne doit pas servir à accentuer les politiques d'austérité pour le monde du travail de nos deux pays.

La CGT et les C.C.O.O. appellent les salariés des deux cotés des Pyrénées à multiplier les initiatives, pour imposer un grand courant de lutte pour la paix et les revendications.

Toulouse, Barcelonne le 30/1/1991.